**DOCUMENT N° 1**

**Modèle de lettre au locataire et/ou au propriétaire**

**Information de la date de visite du maire ou son représentant habilité pour juger du bien fondé de la plainte de l’occupant**

*Courrier au locataire*

Madame, Monsieur,

J’ai l’honneur de vous informer que j'effectuerai/qu’un agent de mes services effectuera une visite du logement que vous occupez. Cette visite fait suite au signalement de votre situation à la Commission technique départementale de lutte contre l’habitat dégradé.

Je vous propose que la visite soit réalisée le (*date*) à (*heure*) h. Je vous demande de bien vouloir prendre contact, si le rendez-vous ne vous convenait pas, avec M./Mme (*nom de l'agent*) chargé de l’enquête *(ou* moi-même*)*, ceci au moins *(préciser)* jours avant la date proposée.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le maire

*Si la visite peut se faire contradictoirement en présence du propriétaire*

Madame, Monsieur,

J’ai l’honneur de vous informer que j'effectuerai/qu’un agent de mes services effectuera une visite du logement que vous louez à M./Mme (*nom du locataire*), rue (*adresse*), pour en vérifier l’état de salubrité.

L’enquête sera réalisée le (*date*) à partir de (*heure*) h. Je vous demande d’y être présent ou de vous y faire représenter.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le maire

**DOCUMENT N° 3**

**Modèle de lettre de mise en demeure au propriétaire – envoi en recommandé avec AR**

Madame, Monsieur,

J’ai reçu un courrier de la Commission technique départementale de lutte contre l’habitat dégradé en date du (*date*), attirant mon attention sur l’état de salubrité du logement de M./Mme *(nom du locataire)*, situé (*adresse*) et dont vous êtes propriétaire.

L’enquête effectuée sur place le (*date*) par mes soins/(*nom de l'agent*) a permis de constater les manquements ci-après, au titre du règlement sanitaire départemental pris par arrêté préfectoral en date du 15 septembre 1982 :

- …………………………………………………………………………………………

- …………………………………………………………………………………………

- …………………………………………………………………………………………

Par conséquent, conformément aux pouvoirs qui me sont confiés au titre de l'article L. 2212-2 du Code général des collectivités territoriales, je vous mets en demeure de mettre un terme à cette situation : (*fixer les mesures que l'intéressé doit mettre en œuvre et le délai d'exécution - par exemple : évacuation des déchets sous 8 jours*).

A défaut, je vous informe que vous vous exposez aux poursuites pénales prévues par ce texte (3ème classe des contraventions de police, correspondant à une amende dont le montant unitaire peut atteindre 450 €), nonobstant les compétences reconnues au juge en matière d'exécution d'office.

La non-exécution de ces dispositions pourra être constatée par tout officier de police judiciaire.

Cette décision de mise en demeure peut faire l'objet d'un recours administratif, soit gracieux auprès du maire, soit hiérarchique auprès du Préfet, dans les deux mois suivant sa notification.

Un recours contentieux peut être déposé auprès du Tribunal Administratif de Besançon, également dans le délai de deux mois à compter de sa notification, ou à partir de la réponse de l'administration si un recours administratif a été déposé, l'absence de réponse au terme de deux mois valant rejet implicite.

Comptant sur votre compréhension, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le maire,

* Copie pour information à M. Le Commandant de la brigade de gendarmerie de ... ou M. le Commissaire de Police (*selon la zone de compétence*)
* Copie à la CAF du Doubs (Secrétariat de la Commission technique départementale de lutte contre l’habitat dégradé)

**DOCUMENT N° 4**

**Modèle d’arrêté municipal de mise en demeure du propriétaire**

Département du Doubs

Commune de ………………………

Le maire de …………………….,

* Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2212-1 et L.2212-2 ;
* Vu le règlement sanitaire départemental pris par arrêté préfectoral en date du 15 septembre 1982, particulièrement son article ……………… ;
* Vu le rapport établi par ……………, agent communal, en date du ………………, relatant les faits constatés dans le logement sis *(préciser l’adresse)* occupé par ……, appartenant à …………, (ledit rapport peut être annexé au présent arrêté) ;
* Considérant qu’il ressort du constat réalisé sur place *(ou du rapport susvisé)* que *(préciser les désordres constatés et en quoi ils constituent une ou des infractions aux normes sanitaires ou de sécurité, le cas échéant et les dangers en résultant)* ………………………. ;
* Considérant que cette situation compromet gravement la santé ou la sécurité des personnes, du fait de …….. *(préciser la nature et la gravité des risques en résultant pour la santé ou la sécurité des personnes)* ;
* ARRETE -

ARTICLE 1 :

M………………. est mis en demeure d’assurer, dans le délai de ………………. à compter de la notification du présent arrêté, les mesures suivantes :

………………………………………………………

ARTICLE 2 :

M ………………. devra rendre compte des mesures exécutées auprès du maire à l’expiration du délai visé à l’article 1.

ARTICLE 3 :

Le non respect des prescriptions du présent arrêté est passible de sanctions pénales \*

ARTICLE 4 :

La présente décision peut faire l’objet d’un recours gracieux devant le maire ainsi que d’un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Besançon, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Il est rappelé que l’absence de réponse dans le délai de deux mois au recours administratif vaut rejet implicite, lequel peut lui-même être contesté dans le délai de deux mois devant le tribunal administratif.

ARTICLE 5 :

Le présent arrêté sera transmis au représentant de l’Etat dans le département et à la caisse d’allocations familiales du Doubs (secrétariat de la Commission technique départementale de lutte contre l’habitat dégradé).

Fait à ……………….., le ………………………..

Le maire,

\* *Selon les cas, l’article peut être complété par le renvoi au texte pénal de référence :* En cas de violation des prescriptions du RSD, l’article 7 du décret n° 2003-462 sanctionne le contrevenant de la peine d’amende prévue pour les contraventions de 3ème classe, soit 450 € maximum. Par ailleurs, la violation des interdictions ou le manquement aux obligations édictées par les arrêtés de police du maire sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de la 1ère classe (38 € maximum) en application de l’article R. 610-5 du code pénal.

**DOCUMENT N° 5**

**Modèle de lettre de notification de l’arrêté municipal de mise en demeure**

Commune de ……………………….

Le maire de …………………………..

à

M………………………….. *(NOM Prénom)*

………………………………………………………. *(adresse)*

**Objet** : Notification d’une mise en demeure

**Réf.** : Articles R.421-1 à R.421-5 du Code de Justice Administrative

Loi n° 2000-321 du 12.04.2000 modifiée relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations

Décret du 11.01.1965 modifié relatif aux délais de recours contentieux en matière administrative

**P.J.** : Décision de mise en demeure en date du … *(date)*

En application des articles visés en référence, j’ai l’honneur de vous notifier ci-joint la décision de mise en demeure prononcée à votre encontre par arrêtéen date du ……….. *(date)*

Cette décision peut faire l'objet d'un recours administratif, soit gracieux auprès du maire, soit hiérarchique auprès du Préfet, dans les deux mois suivant sa notification.

Un recours contentieux peut être déposé auprès du Tribunal Administratif de Besançon, également dans le délai de deux mois à compter de sa notification, ou à partir de la réponse de l'administration si un recours administratif a été déposé, l'absence de réponse au terme de deux mois valant rejet implicite.

Le maire

* Copie pour information à M. Le Commandant de la brigade de gendarmerie de ... ou M. le Commissaire de Police *(selon la zone de compétence)*

**DOCUMENT N° 6**

**Modèle de procès-verbal**

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**PROCES VERBAL DE CONTRAVENTION**

**N° ...........................................**

**NATURE DE LA CONTRAVENTION :**

**DRESSEE CONTRE** : (*Renseignements à fournir sur le contrevenant*)

Nom : ……………………………….. Prénom : ………………………………………….

Né(e)le : …………………………………….

à : …………………………………………..

Nom du père : ……………………………………….

Nom de la mère : ……………………………………

Profession : …………………………………….

Domicile : …………………………………………..

**LIEU D'INFRACTION** : ……………………...........................................................………..

**INFRACTION** : à l'Arrêté préfectoral n° 5515 du 15 septembre 1982 *modifié,* pris pour l'application du règlement sanitaire départemental du Doubs

Code NATINF : 3671

L'an …………………. (*année*)

Le …………………… *(jour et mois)*

Nous, soussigné maire de la commune de (*nom de la commune*) agissant en qualité d'officier de police judiciaire,

**AVONS CONSTATE :**

que les travaux demandés à M……………… (*nom*) par mise en demeure du ………. (*date*), visant à ……………………………………………………………. dans un délai de ……………

*(exemple : évacuer les déchets sur sa propriété dans un délai de 8 jours)* n'ont pas été exécutés.

*Vu l'article L. 1312-1 du code de la santé publique,*

*Vu l'article* *(à compléter)* de l'arrêté préfectoral du 15 septembre 1982 pris en application de l'article L. 1er du code de la santé publique, portant règlement sanitaire départemental, définissant l'infraction ;

*Vu l'article 165* du règlement sanitaire départemental, le décret n° 2003-462 du 21 mai 2003 relatif aux dispositions réglementaires des parties I, II et III du code de la santé publique, notamment son article 7 ainsi rédigé : " *le fait de ne pas respecter les dispositions des arrêtés pris en application des articles L.1 ou L .3 ou L. 4 du code de la santé publique dans leur rédaction antérieure au 8 janvier 1986 est puni de l'amende prévue pour les contraventions de 3ème classe*".

Avons rédigé le présent rapport pour être transmis à Monsieur le Procureur de la République près du Tribunal de Grande Instance de ………………………… .

Fait à *(commune)* le *(date de clôture)*

Le maire

**Destinataires :**

- Procureur de la République

- Préfecture ou Sous préfecture

- Brigade de gendarmerie ou Commissariat de police

- Contrevenant

**PIECES JOINTES :**

1/ Lettres de réclamation des plaignants

2/ Mise en demeure et notification

3/ Article *(à compléter)* du règlement sanitaire départemental définissant l'infraction.

4/ Décret n° 2003-462 du 21 mai 2003 relatif aux dispositions réglementaires des parties I, II et III du code de la santé publique.

**ATTENTION :**

Le procès verbal doit être transmis au Procureur **dans les 5 jours** qui suivent sa date de clôture.

**DOCUMENT N° 7**

**Modèle de lettre de transmission du PV au Procureur**

Commune de . . . . . . . . . . . . . .

Le maire à M. le Procureur de la République

Tribunal de Grande Instance de . . . . . . . . . . . . . . *(préciser)*

. . . . . . . . . . . . . ……………………………………………….. *(adresse)*

**OBJET** : Procès-verbal n° . . . . . . . . . . . . . . *(mentionner la référence)*

Monsieur le Procureur,

J’ai l’honneur de vous faire parvenir un procès-verbal dressé à l’encontre de M. . . . . . . . . *(nom)*demeurant . . . . . . . . . . . . . . *(adresse)*pour infraction à . . . . . . . . . . . . . . *(préciser)*.

Mes services sont intervenus le . . . . . . . . . . . . . . *(date)*à la demande de M. . . . . . . . . . . . . . .

*(nom du plaignant)*demeurant . . . . . . . . . . . . . . *(adresse)*.

Des manquements au règlement sanitaire départemental relatifs à . . . . . . . . . . . . . . *(préciser)*ont été constatés.

Par lettre recommandée avec accusé réception *(ou* arrêté municipal*)* en date du . . . . . . . . . . . . *(date)*, M. . . . . . . . . . . . . . . *(nom)*, propriétaire *(ou* occupant*)* des lieux, a été mis en demeure

de. . . . . . . . . . . . . . *(préciser)* dans un délai de *(préciser)*.

Au terme du délai prescrit, la visite effectuée le . . . . . . . . . . . . . . *(préciser)* a permis de constater que la situation n’est pas résolue et porte toujours atteinte à la salubrité publique.

C’est la raison pour laquelle un procès-verbal d’infraction a été rédigé.

Je vous saurais gré de bien vouloir me tenir informé de la suite réservée à cette affaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Procureur, à l’assurance de ma considération distinguée.

Le maire,

**DOCUMENT n° 8**

**Modèle de courrier au locataire pour possible action au civil**

Madame, Monsieur,

Pour faire suite à votre plainte en date du ……………., et malgré la mise en demeure adressée à l’intéressé, il a été constaté que les nuisances persistaient.

Dans ces conditions, j’ai l’honneur de vous informer qu’un procès-verbal a été dressé à l’encontre de M./Mme *(nom)* pour infraction aux articles ………………. du règlement sanitaire départemental du Doubs.

Ce procès verbal portant la référence n° ……………… a été transmis à M le Procureur de la République du Tribunal de Grande Instance de ……………….. .

Je tiens à souligner la possibilité qui vous est offerte de vous constituer partie civile dans le cadre de cette procédure pénale, soit par courrier adressé au Procureur de la République, soit au cours de l’audience du tribunal de police si vous demandez à être convoqué.

Si la culpabilité de l’auteur est prononcée par le tribunal de police, ce dernier peut également le condamner à des dommages et intérêts à votre profit.

Vous pouvez faire appel à l’Agence Départementale d’Information sur le Logement pour tout appui dans vos démarches.

Je vous prie d’agréer, Madame, Monsieur, l’expression de mes salutations distinguées.

Le maire